



# Entreprises Industrielles et Commerciales Prestataires de Services

**MS**  **Amlin**

Responsabilité Civile Générale et Professionnelle

Principe de « précaution », durcissement de la législation, jurisprudence toujours plus sévère ou encore scandales judiciaires, sont autant de facteurs qui impactent la responsabilité civile des entreprises.

Dans ce contexte, MS Amlin propose d'accompagner les entreprises dans la réparation des préjudices causés à des tiers ou à leurs clients dans le cadre de leur activité. Notre équipe s'appuie également sur notre département ingénierie/prévention pour étudier des risques plus sensibles.

**Capacités :** Jusqu'à 50 M€

## Notre Offre

Nous proposons une offre généraliste au profit des entreprises industrielles et commerciales françaises, y compris les prestataires de services, avec ou sans implantation à l'étranger, notamment pour les activités mentionnées ci-après.

### Cibles

- Fabrication de machines et équipements
- Industrie chimique
- Plasturgie
- Industrie du bois, papier, carton
- Industrie électronique
- Industrie du verre
- Travail des métaux
- Industrie de l'habillement et du textile
- Commerce de gros et de détails, Distribution

### Y compris :

- Les risques sensibles ou aggravés liés à une stratégie de prévention et 'amélioration des risques
- Les prestataires de services sans obligation d'assurance : conseil, entreprise de nettoyage, restaurant et hôtel...
- Les spécialités (cf. fiches dédiées) :
  - Entreprises de sécurité privée
  - Industrie pharmaceutique et dispositifs médicaux

## Nos atouts

- **L'étendue de la souscription**  
Notre capacité d'accompagnement à l'international via le réseau INI.
- **Une autonomie locale**  
Tant en souscription, qu'en gestion et en indemnisation.
- **Une offre généraliste comportant peu d'interdits de souscription**
- **Des services associés automatiquement à nos contrats PME / PMI :**  
**JeSuisRiskManager©** (outil de cartographie des risques) et l'assistance juridique professionnelle.

## Garanties spécifiques

- Faute inexcusable/Maladies professionnelles jusqu'à 10 M€
- Frais de retrait et dépose-repose tiers et assurés jusqu'à 10 M€
- Atteinte à l'environnement accidentelle y compris pour les installations classées (sites ICPE) jusqu'à 5 M€
- Frais de prévention jusqu'à 500 000 €

## Étude de risque

L'étude du risque repose sur l'analyse des éléments suivants :

- Le questionnaire spécifique (disponible sur notre site internet)
  - La qualité du risque
  - La sinistralité
- Prime minimum : 10 000 €HT**

## Exclusions ou risques non souhaités

- L'industrie nucléaire
- L'extraction de combustibles liquides ou gazeux ou solide en souterrain
- L'industrie aéronautique ou spatiale
- L'industrie du tabac
- La fabrication ou vente d'armes ou munitions
- Les activités liées à l'amiante
- L'exploitations de plateformes off-shore
- Les risques agricoles
- Les réseaux de transmission et de distribution d'énergie ou de télécommunication
- La RC décennale
- La RC professionnelle des praticiens, des hôpitaux et cliniques

## Pourquoi choisir MS Amlin

### Proximité

- Nos partenaires sont en contact direct avec un souscripteur identifié.
- Notre structure à taille humaine et notre autonomie locale nous permettent des prises de décisions rapides.
- Nous développons un partenariat dynamique et pérenne, basé sur l'écoute, la confiance et notre présence en régions.

### Expertise

- Nos souscripteurs sont expérimentés et spécialisés dans leurs domaines, avec plus de 10 ans d'expérience en moyenne.
- Nos équipes sont régulièrement formées aux dernières tendances de risques et aux nouvelles réglementations.
- Passionnées par leur métier, nos collaborateurs font preuve d'un niveau d'exigence et d'engagement très élevés.

### Sur-mesure

- Nous développons une approche personnalisée pour garantir un niveau de protection adapté à chaque entreprise.
- Les analyses de risques sont effectuées au cas par cas.
- Notre service ingénierie-prévention adapte son offre de prévention au profil des entreprises assurées.

Pour toutes informations, veuillez contacter :

**Maëlle Le Coadou**

Souscriptrice

+33 (0)1 44 70 57 98 / +33 (0)7 85 55 63 15

maelle.lecoadou@msamlin.com

**MS Amlin**

Succursale France

58 bis rue La Boétie 75008 Paris

+33 (0)1 44 70 71 00

[www.msamlin.com/france](http://www.msamlin.com/france)